

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2567

présenté par
M. Thiébaut, M. Villiers, Mme Moutchou, Mme Le Hénanff, M. Lemaire, Mme Kochert,
Mme Carel, Mme Félicie Gérard et M. Benoit

ARTICLE 20

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.